

INITIATIVES

• *La rédaction de Politique africaine a reçu la lettre et le projet suivants. Nous le portons volontiers à la connaissance de nos lecteurs :*

Suite à l'initiative, début janvier 1993, d'une lettre ouverte au Président de la République française à propos de la situation togolaise, nous avons organisé une réunion, le 26 mars dernier, au cours de laquelle s'étaient fortement exprimées les attentes suivantes :

- l'établissement effectif de régimes démocratiques en Afrique ;
- un changement d'orientation de la politique africaine de la France, dans le sens d'un véritable respect de la souveraineté et de la liberté des peuples africains ;
- la diffusion d'une image plus objective (mais sans complaisance) des réalités du continent africain, grâce à une information dépouillée de clichés et préjugés.

Le constat avait été fait de l'existence de nombreuses initiatives, individuelles et collectives, et de l'importance du travail déjà accompli. Mais il avait aussi été relevé le caractère trop dispersé de toutes les actions entreprises nuisant ainsi à leur efficacité globale.

Un large consensus s'était dessiné quant à la nécessité, de passer à des actions plus concertées, davantage coordonnées. D'où, l'idée de la constitution d'un réseau œuvrant dans ce sens. Il ne s'agirait pas de créer une nouvelle association semblable à celles qui existent déjà, mais de mettre en place une structure, émanation de celles-ci, permettant une coordination de leurs activités.

Nous venons aujourd'hui vous proposer le projet de charte ci-joint, en vue de la constitution de ce réseau, qui pourrait s'appeler « **réseau pour une Afrique démocratique** » C. Choquet, F. Kpatindé, E. Le Bris, P. Lévi, C.H. Perrot et M. Pilon ont participé à son élaboration.

Nous espérons vous intéresser à ce projet et nous serions reconnaissant de bien vouloir nous faire part de votre réaction et de vos commentaires d'ici la fin septembre 1993, au plus tard.

Nous contacterons alors à nouveau les personnes et associations s'étant déclarées intéressées pour la tenue d'une réunion constitutive du réseau, laquelle pourrait se tenir vers octobre (un soir, de 18 h à 20 h, par exemple). Faites-nous part de vos propositions et n'hésitez pas à nous contacter pour des informations supplémentaires.

Dans l'attente de vous lire prochainement et comptant sur votre adhésion à ce projet, veuillez recevoir, Madame ou Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc Pilon Émile Le Bris

PS : Vous pouvez envoyer votre courrier à l'une des deux adresses suivantes :

Émile Le Bris : 24, rue Daubigny ; Villebon-sur-Yvette, 91120 Palaiseau (tél : 60.10.27.72).

Marc Pilon : 82, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris (tél : 43.57.65.67).

RÉSEAU POUR UNE AFRIQUE DÉMOCRATIQUE PROJET DE CHARTE

Considérant

- le caractère universel que doivent avoir le principe démocratique et le respect des Droits de l'Homme ;
- l'existence de luttes populaires dirigées contre les pouvoirs autoritaires en Afrique ;
- les sérieuses difficultés que rencontrent les transitions démocratiques sur ce continent et, dans certains cas, les régressions qu'elles subissent ;
- l'inertie des « pays occidentaux », voire leur complicité ouverte avec les anciens pouvoirs ; et la part de responsabilité spécifique de la France .

Constatant par ailleurs, en France,

- la remontée incontestable dans le public de l'intérêt pour l'Afrique, mais la persistance d'une image exotique de ce continent ainsi que le caractère insuffisant et souvent erroné de l'information dont disposent nos concitoyens (y compris certains décideurs) sur les réalités africaines ;
- l'importance du travail déjà accompli par de nombreuses associations et individualités, mais son efficacité globale amoindrie par un manque de coordination ;
- le caractère trop souvent cloisonné des circuits de remontée d'une information fiable sur l'Afrique et l'impossibilité de centraliser cette information en vue de son analyse pertinente et de sa diffusion ;
- le manque de liaison entre ces circuits d'information et les initiatives visant à peser sur la décision politique.

Les individus et associations, signataires de la présente charte, décident de constituer *un réseau de coordination de l'information sur la démocratie en Afrique et d'appui aux mouvements qui luttent pour son instauration effective.*

Ce réseau prend le nom de :

RÉSEAU POUR UNE AFRIQUE DÉMOCRATIQUE

Le réseau ne peut ni doit devenir une structure lourde, mais il est nécessaire de le doter des moyens lui permettant de réaliser ses objectifs, en particulier à travers la constitution d'une association collectant et gérant les cotisations des signataires de la présente charte.

Le réseau se fixe les **objectifs** suivants :

- mettre en relation les personnes susceptibles de collecter, traiter et diffuser l'information sur le processus démocratique ;
- coordonner les initiatives individuelles et collectives, aujourd'hui dispersées, visant à sensibiliser le public français et à peser sur les décideurs politiques (Présidence, Gouvernement, élus nationaux et locaux) ;
- lancer, en accord avec les signataires, des actions appropriées : lettres ouvertes, conférences-débats, communiqués, campagnes d'information, manifestations publiques, etc. ; promouvoir des espaces éditoriaux dans les journaux et revues ;
- publier une lettre d'information périodique commune.

Le réseau veillera à sauvegarder sa totale indépendance par rapport aux partis politiques français et africains, et à n'exprimer d'opinions ou à ne prendre des positions que dûment validées par ses membres.